



Voici votre carte
Aventura^{MD} CIBC Visa^{*}
pour PME



Guide de vos avantages

Voici la carte Aventura ^{MD} CIBC Visa* pour PME	1
Accumulez plus vite	2
Échangez vos primes	2
Encore plus de raisons d'aimer	3
Profitez d'économies avantageuses	4
Optimisez et contrôlez vos dépenses d'entreprise	5
Gérez les flux de trésorerie	6
Gérer ma carte	7
Des paiements faciles	9
Assurance	10
Modalités du programme Aventura	13
Remarques, marques de commerce et mentions juridiques	13
Coordonnées importantes	16

Voici la carte Aventura^{MD} CIBC Visa^{*} pour PME

La carte Aventura CIBC Visa pour PME vous apporte la souplesse et la commodité nécessaires à la gestion des dépenses de votre entreprise tout en vous offrant la valeur ajoutée du programme de primes Aventura, une gamme de couvertures d'assurance¹ et d'avantages voyages, ainsi que la possibilité de regrouper les points avec ceux de votre carte de crédit Aventura personnelle².

Votre carte Aventura CIBC Visa pour PME associe des avantages exceptionnels à l'accumulation rapide de points et à un pouvoir d'échange plus élevé.

Obtenez des primes encore plus rapidement grâce au Multiplicateur de points^{MD} et échangez vos points Aventura contre une sélection de primes inoubliables, comme :

- des voyages réellement flexibles – envolez-vous à bord de n'importe quel transporteur aérien, sans aucune expiration de points³
- une sélection intéressante d'articles ou de cartes-cadeaux, ou des remboursements de solde⁴

Peu importe la destination où votre entreprise vous mène dans le monde, vous aurez accès au service et au soutien dont vous avez besoin.

Un monde de possibilités vous attend.



Accumulez plus vite⁵

Obtenez le double des points Aventura⁶

Sur les achats nets de voyages auprès du Centre de primes CIBC.

Obtenez 1,5 fois les points Aventura⁷

Grâce à la caractéristique Multiplicateur de points, obtenez 1,5 point Aventura pour chaque dollar dépensé pour ce qui suit :

- Achats admissibles d'essence et de recharge pour véhicules électriques
- Voyages : transporteurs aériens, hôtels, agences de location de voitures, croisiéristes, agences de voyages ou voyagistes, services de nolisement d'autocars ou autocaristes
- Transports : sociétés de transport de banlieue ou de transport régional pour passagers, traversiers, services de transport régional par voie navigable, compagnies ferroviaires, limousines ou taxis
- Plus de services de transport : stationnement, péages et location de camions

Obtenez 1 fois les points Aventura⁵

Pour chaque dollar dépensé pour tous les autres achats.

Échangez vos primes

Primes voyages

Au moment d'échanger vos Points Aventura contre des Primes aériennes, vous avez le choix parmi des centaines de compagnies aériennes. De plus, vous profiterez de la souplesse et de la valeur offertes par nos outils de réservation en ligne, qui facilitent encore davantage le choix d'un vol parfait.

De plus, il n'existe aucune période d'interdiction ou de restriction et vos points n'expirent jamais³. Ainsi, que vous planifiez un voyage au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, vos Points Aventura peuvent vous aider à vous y rendre^{8,9}.

Pour savoir jusqu'où vos Points Aventura vous mèneront, consultez notre Tableau des Primes aériennes Aventura^{8,9} sur le site [PrimesCIBC.com](https://www.primescibc.com)

Voyage flexible

Vous pouvez échanger vos Points Aventura pour créer rapidement et facilement des expériences de vacances uniques et personnalisées. Grâce à Voyage flexible Aventura, vous pouvez réserver des vols, des hôtels, des locations de voiture, des activités et plus encore par l'intermédiaire du Centre de primes CIBC. Qu'il s'agisse d'une nuitée dans un hôtel du centre-ville ou d'un voyage exotique à l'autre bout du monde, vous avez le choix!

Articles et cartes-cadeaux

Vous pouvez échanger vos points Aventura en tout temps contre des articles ou une vaste gamme de cartes-cadeaux de magasins, de restaurants, de divertissement et de voyage.

Magasinage avec des points¹⁰

Échangez vos points pour payer des opérations admissibles en attente portées à votre carte de crédit Aventura.

Paiement avec des points⁴

Utilisez des points Aventura pour effectuer des paiements sur le solde de votre carte de crédit Aventura CIBC Visa pour PME.

Produits financiers avec des points

Utilisez vos points Aventura pour verser des paiements ou des cotisations dans les produits financiers CIBC suivants :

- Faire un paiement anticipé d'un prêt hypothécaire à l'habitation (Remarque : Ne peut pas remplacer un versement périodique)¹¹
- Verser une cotisation dans un Compte d'épargne Avantage fiscal CELI CIBC^{MD,12}
- Verser une cotisation dans un REER – Compte d'épargne à intérêt quotidien CIBC¹²
- Effectuer un paiement sur une Marge de crédit personnelle CIBC¹³
- Effectuer un paiement supplémentaire sur un Prêt personnel CIBC¹³
- Faire un dépôt ou une cotisation à votre compte de courtage autogéré Pro-Investisseurs^{MD} CIBC¹⁴

Il est facile d'échanger vos points. Vous pourrez choisir parmi vos produits financiers par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct^{MD} et de Services bancaires mobiles CIBC^{MD}.

Encore plus de raisons d'aimer

Couverture des frais et des taxes⁸

Échangez des points Aventura pour payer le tarif aérien au complet, y compris les taxes et les frais.

Regroupez vos points et échangez-les plus rapidement¹

Regroupez les points Aventura de votre carte Aventura Visa pour PME et de vos cartes de crédit Aventura personnelles admissibles pour accumuler des points et les échanger contre votre prochain vol plus rapidement.

Échange facile contre des primes

Quand vous êtes prêt à échanger vos points Aventura, rendez-vous en ligne sur le site primescibc.com ou appelez au [1 888 232-5656](tel:18882325656) pour profiter du service complet offert par le Centre de primes CIBC.

Centre de primes CIBC

Le Centre de primes CIBC est une agence de voyages multiservices qui peut offrir presque n'importe quel type de voyage ou de forfait Primes style de vie. Vous recevrez un service exceptionnel du Centre de primes CIBC lors de la planification et personnalisation de votre forfait¹⁵.

- Vous pouvez acheter votre voyage en échangeant vos Points Aventura, en utilisant votre carte Aventura, ou les deux!
- Échangez simplement le nombre de Points Aventura que vous désirez et réglez le reste avec votre carte Aventura CIBC.

Consultez le site PrimesCIBC.com ou appelez le Centre de primes CIBC au **1 888 232-5656**

Profitez d'économies avantageuses

Visa SavingsEdge^{*,16}

Visa SavingsEdge est un programme de rabais automatisé offert aux titulaires de carte Visa* Affaires. Activez des rabais automatiques sur des achats de solutions d'affaires, de produits de voyage et de divertissement, d'appareils électroniques et plus encore grâce à la carte Aventura CIBC Visa pour PME.

Pour connaître toutes les précisions ou pour inscrire votre carte et commencer à économiser dès aujourd'hui, visitez le site visasavingsedge.ca/fr.

Rabais sur la location de véhicules¹⁷

Profitez d'économies supplémentaires. En tant que titulaire d'une carte CIBC, vous avez droit à des rabais avantageux sur la location de véhicules lorsque vous payez avec la carte de crédit CIBC admissible dans les établissements participants partout dans le monde.

Pour en savoir plus au sujet des rabais sur la location de véhicules, visitez le site cibc.com/francais.

Économisez sur l'essence

Liez votre carte CIBC admissible à Récompenses Journée et utilisez-la pour économiser automatiquement jusqu'à 10 cents le litre¹⁸ aux stations-service **Pioneer, Fas Gas, Ultramar** et **Chevron** participantes¹⁹. Visitez le site cibc.com/journie-fr pour commencer.

Optimisez et contrôlez vos dépenses d'entreprise

Rapport de dépenses en direct

Obtenez un portrait plus détaillé de vos dépenses par carte de crédit et créez des budgets mensuels personnalisés.

Gestion de vos dépenses

Créez vos catégories de dépenses personnelles afin d'effectuer le suivi et la gestion de ce qui est important pour vous.

Relevé mensuel optimisé

Effectuez le suivi et la gestion de vos dépenses mensuelles et cumulatives de l'année, classées en 10 catégories de dépenses courantes sur votre relevé imprimé.

Alertes de dépenses

Établissez des alertes par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct et choisissez que l'on vous informe par téléphone, par courriel ou par message en ligne lorsque vous dépassez votre budget personnalisé ou que vous approchez de votre limite de crédit²⁰.

Alertes à la fraude

Établissez des alertes et choisissez que l'on vous informe aussitôt que possible, au moyen d'alertes par courriel ou par message en ligne, dans le cas d'une potentielle utilisation non autorisée de votre carte de crédit.



Gérez les flux de trésorerie

Obtention d'avances en espèces²¹

Les titulaires de carte bénéficient d'un accès à des avances en espèces jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par jour, sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles, à tout guichet automatique bancaire CIBC ou à l'un des quelque un million de guichets automatiques bancaires affichant les logos Visa, Interac^{MD} ou Système Plus*.

Vous n'avez besoin que de votre carte et de votre NIP. Vous pouvez aussi modifier votre NIP en ligne, où que vous soyez dans le monde, en tout temps par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC²². Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Remplacement de carte et jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces en cas d'urgence²¹

Que vous travailliez à la maison ou à l'étranger, si une carte est perdue ou volée ou si tout titulaire de carte soupçonne quelqu'un d'utiliser sa carte ou d'en utiliser le numéro, communiquez le plus vite possible avec Services bancaires téléphoniques CIBC, Services de cartes de crédit CIBC ou un centre bancaire CIBC. Vous disposerez d'une carte de remplacement d'urgence et de jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces.

Cartes supplémentaires

Obtenez des points Aventura jusqu'à 9 fois plus vite. En tant que titulaire d'une carte Aventura CIBC Visa pour PME, vous pouvez ajouter jusqu'à 9 cartes supplémentaires par l'intermédiaire des services bancaires en ligne. Remettez-les à vos employés. Des cartes supplémentaires signifient plus d'occasions d'accumuler des points Aventura. À la fin de chaque mois, toutes les dépenses (et les points Aventura) figureront sur le relevé mensuel du titulaire de carte principal, ce qui signifie que vous n'aurez qu'un seul paiement à effectuer. Mieux encore, grâce à l'ajout de caractéristiques de gestion du crédit de la Banque CIBC, vous pourrez voir tous les achats réglés avec la carte classés par catégories de dépenses, établir des budgets et plus encore.

Limites de dépenses des titulaires de carte²³

Profitez de la commodité d'avoir jusqu'à 9 cartes supplémentaires à votre compte de carte d'entreprise, mais gardez le contrôle en établissant facilement sur chaque carte des limites de dépenses uniques pour les achats et les avances en espèces. En tant que titulaire de carte principal, vous pouvez nous appeler en tout temps pour modifier les limites d'achat ou de retrait en espèces d'une carte. Les nouvelles limites établies prendront effet immédiatement.

Pour savoir comment demander des cartes supplémentaires ou fixer des limites de dépenses, appelez au [1 800 465-4653](tel:18004654653); vous pouvez aussi utiliser Services bancaires CIBC en direct pour ajouter un nouveau titulaire de carte.

Service de paiement automatique

Effectuer vos paiements à temps est maintenant plus facile. Établissez des paiements automatiques à partir de votre compte d'entreprise CIBC; ainsi vous n'aurez plus peur de manquer un paiement. Choisissez de régler le paiement minimum ou le montant exigible à la date d'échéance du paiement tous les mois.

Pour obtenir un Formulaire d'autorisation de paiement automatique, appelez au 1 800 465-4653.

Comblez vos besoins en liquidités à court terme grâce aux Chèques Pratiques CIBC²⁴

Vous avez la possibilité d'utiliser les Chèques Pratiques CIBC applicables au compte de carte de crédit pour payer des factures ou virer des soldes à taux plus élevés de cartes de crédit d'un émetteur autre que la Banque CIBC.

Pour commander gratuitement des Chèques Pratiques CIBC personnalisés, appelez simplement au 1 800 465-4653.

Les relevés électroniques offrent simplicité et commodité 🍃

Grâce aux relevés électroniques, vous pouvez consulter vos relevés de carte de crédit des sept dernières années en ligne et sur votre appareil mobile. Enregistrez et imprimez vos relevés en tout temps, ou téléchargez-les pour les utiliser dans votre logiciel de gestion de finances personnelles. Évitez ou réduisez la paperasse par la même occasion.

Gérer ma carte

La Banque CIBC vous offre un certain nombre de caractéristiques pour la gestion numérique de votre carte de crédit. Des services bancaires modernes, pratiques et sécuritaires, à vos conditions, où et quand vous le voulez. Il vous suffit d'ouvrir une session de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC pour commencer. Profitez de services bancaires partout où vous allez grâce à notre application Services bancaires mobiles CIBC primée pour appareils iPhone^{MD}, iPad^{MD} et Android^{MC}.

Activer ma carte

Vous venez de recevoir votre carte et vous êtes prêt à l'utiliser? Activez facilement une nouvelle carte de crédit ou une carte de remplacement en ligne en tout temps.

Choisir votre NIP

Choisissez ou modifiez facilement votre NIP en ligne, partout dans le monde, en tout temps.²² Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Bloquer ou réactiver ma carte

Éliminez le stress lié à la perte de votre carte. Vous pouvez instantanément bloquer votre carte de crédit en quelques étapes rapides et la réactiver facilement lorsque vous la retrouvez.

Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée

Si votre carte est perdue, volée ou endommagée, vous pouvez demander une carte de remplacement par voie numérique en quelques étapes simples. Une nouvelle carte vous sera envoyée par la poste.

Alertes et sécurité

Les alertes relatives aux opérations par carte de crédit vous permettent de suivre l'activité de votre carte de crédit et de repérer rapidement les opérations non autorisées sans avoir à ouvrir une session. Recevez des alertes en temps réel chaque fois qu'une opération est effectuée avec votre carte. Choisissez de recevoir des alertes pour toutes les opérations ou précisez un montant au-delà duquel vous souhaitez être avisé.

Vous pouvez également recevoir d'autres alertes et rappels, notamment **lorsque votre paiement doit être effectué ou que votre relevé électronique est prêt.**

Renseignements améliorés sur les opérations

Éliminez les incertitudes quant à vos opérations par carte de crédit. Consultez facilement les renseignements détaillés améliorés sur vos opérations, notamment grâce à une carte interactive vous montrant où vous avez fait un achat la dernière fois, le numéro de téléphone du marchand ainsi que le type d'opération.

Gestion au quotidien

Vérifiez le solde de votre compte, consultez vos opérations récentes, payez vos factures mensuelles ou établissez des paiements futurs. Vous pouvez demander une augmentation de la limite de crédit, ajouter un titulaire de carte, et plus encore.

Des paiements faciles

Paiements sans contact²⁵

Payez en toute commodité en passant simplement votre carte ou votre téléphone intelligent admissible devant un lecteur sans contact sécurisé. Il s'agit d'une excellente solution de recharge à l'utilisation d'argent comptant pour régler les achats. Vérifiez si le terminal du marchand affiche le symbole sans contact .

Portefeuille mobile

Utilisez simplement votre carte CIBC avec l'un ou l'autre des portefeuilles mobiles suivants : Google Pay^{MC} pour les appareils Android^{MC}; Apple Pay^{MD} pour les appareils iPhone^{MD}, iPad^{MD} et Apple Watch^{MD}; ou Samsung Pay^{MD} pour les appareils Samsung^{MD} compatibles.

Obtenez les mêmes primes, sécurité et protection que celles de votre carte physique.

Cliquer pour payer⁺

Votre carte vous permet d'utiliser la fonction Cliquer pour payer  — une façon plus facile et sécuritaire de payer en ligne. Lorsque vous faites des achats en ligne au moyen de la fonction Cliquer pour payer , vous n'avez pas besoin d'entrer votre numéro de carte à 16 chiffres, de chercher votre mot de passe ou de remplir un formulaire.

Profitez d'un paiement en ligne simple, intelligent et sécuritaire grâce à la fonction Cliquer pour payer. Recherchez simplement cette icône  lorsque vous passez à la caisse de vos détaillants en ligne participants préférés. Vous pouvez vous inscrire au service Cliquer pour payer :

1. Après des marchands qui affichent cette icône 
2. À la page d'inscription Cliquer pour payer de Visa

Pour en savoir plus, notamment pour obtenir la liste des solutions de paiement mobile prises en charge par la Banque CIBC, visitez le site cibc.com/facons-de-payer

Assurance

Votre carte Aventura CIBC Visa pour PME est assortie d'une gamme d'assurances et d'avantages voyages conçus pour vous protéger lors de vos voyages¹.

Les renseignements fournis dans la présente section sont d'ordre général seulement. Veuillez consulter les certificats d'assurance ci-joints pour connaître les modalités exactes de votre protection, notamment les garanties, les conditions d'admissibilité, les restrictions et les exclusions.

Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, faire une demande de règlement ou obtenir des renseignements avant le voyage, visitez le site cibc.client.insure/fr, ou appelez au [1 866 363-3338](tel:18663633338) au Canada et aux États-Unis, ou au [905 403-3338](tel:9054033338) à frais virés de partout ailleurs.

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire [†]	Personnes admissibles
Assurance annulation et interruption de voyage	<p>Permet d'obtenir un remboursement des frais de préparatifs de voyage admissibles qui ont été portés à votre carte Aventura CIBC Visa pour PME. Vous pourriez bénéficier d'une couverture allant jusqu'à 1 000 \$ CA par personne assurée, par voyage, pour les dépenses admissibles d'annulation de voyage, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ CA pour l'ensemble des personnes assurées, et jusqu'à 2 000 \$ CA par personne assurée, par voyage, pour les frais d'interruption ou de retard admissibles.</p> <p>Vous devez appeler Gestion Global Excel inc., le fournisseur de services de réclamations et d'assistance, le jour même où survient la cause de l'annulation, de l'interruption ou du retard de votre voyage, ou le jour ouvrable suivant. Une exclusion s'applique à certaines affections médicales qui n'étaient pas stables avant votre voyage. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	Oui	Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal, compagnon de voyage
Assurance collision/dommages pour les véhicules de location	<p>Il vous suffit de porter le coût total de la location d'auto à votre carte Aventura CIBC Visa pour PME et de refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. Vous pouvez être protégé par l'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location, à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, si la valeur du véhicule de location, selon son année de modèle, ne dépasse pas le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) de 85 000 \$ CA et si toutes les autres modalités de la couverture sont respectées. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	Non	Tous les titulaires de carte

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire [†]	Personnes admissibles
Assurance accident à bord d'un transporteur public	Chaque fois que vous voyagez en avion, en traversier, en train ou en autobus et que vous portez au moins 75 % du prix de vos billets à votre carte Aventura CIBC Visa pour PME, vous pourriez être protégé par l'Assurance accident à bord d'un transporteur public contre les blessures corporelles accidentelles, y compris le décès, jusqu'à concurrence de 500 000 \$ CA par personne assurée. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Non	Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal
Assurance retard de vol et assurance bagages	Portez au moins 75 % du montant de votre billet d'avion pour un vol régulier à votre carte Aventura CIBC Visa pour PME et, si votre vol est retardé de plus de quatre heures, vous pourriez recevoir jusqu'à 500 \$ CA pour des frais de subsistance raisonnables tels que des repas et l'hébergement, des frais de transport terrestre et des frais de divertissement. La couverture inclut aussi jusqu'à 500 \$ CA pour l'achat de vêtements et d'articles de toilette de base essentiels lorsque vos bagages sont retardés au-delà de six heures par le transporteur aérien. Les articles de remplacement doivent être achetés dans les quatre jours suivant la période de retard des bagages. De plus, la couverture inclut jusqu'à 500 \$ CA pour la perte, le vol ou les dommages touchant vos bagages enregistrés. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui	Tous les titulaires de cartes, leurs conjoints et enfants à charge
Assurance-achats et garantie prolongée	La plupart des articles personnels neufs achetés au moyen de votre carte Aventura CIBC Visa pour PME pourraient être remplacés ou réparés, ou vous pourriez être remboursé s'ils sont perdus, volés ou endommagés dans les 90 jours suivant la date de l'achat. De plus, la garantie prolongée pourrait vous permettre de doubler la période de garantie initiale du fabricant, jusqu'à concurrence d'une (1) année supplémentaire, pour la plupart de vos achats. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui	Tous les titulaires de carte

[†] Par « assurance complémentaire », on entend que toutes les autres sources de recouvrement, d'indemnité ou de protection doivent être utilisées avant qu'une indemnité puisse vous être versée en vertu de ces couvertures d'assurance.

Assurance voyage CIBC facultative²⁶ (offerte moyennant des frais supplémentaires)

Profitez d'une protection de voyage supplémentaire lorsque vous en avez besoin. Votre carte Aventura CIBC Visa pour PME vous offre de nombreux avantages voyages. Toutefois, vous pourriez avoir besoin d'une couverture additionnelle qui n'est pas offerte avec votre carte. Grâce à l'Assurance voyage CIBC, vous pouvez souscrire une autre couverture pour vous, votre conjoint et les enfants à votre charge lorsque vous voyagez en dehors de votre province de résidence. Nous offrons plusieurs produits conçus pour vous aider à vous protéger contre les frais inattendus occasionnés par les urgences qui peuvent se produire avant ou pendant le voyage.

Appelez-nous dès aujourd'hui au [1 800 898-0392](tel:18008980392) pour souscrire la protection choisie et faire porter les frais à votre carte Aventura CIBC Visa pour PME.

Conservez le Guide de vos avantages

Pour toute référence future, il est bon de conserver le Guide de vos avantages. Vous ne savez jamais quand vous pourriez avoir besoin d'un renseignement important ou des numéros de téléphone liés à votre carte Aventura CIBC Visa pour PME.

Modalités du programme Aventura

Visitez le site [primescibc.com/modalites](https://www.primescibc.com/modalites) pour connaître les modalités actuelles du programme Aventura qui s'appliquent à vous.

Remarques, marques de commerce et mentions juridiques

- ¹ Les couvertures d'assurance incluses avec les cartes de crédit CIBC sont souscrites auprès de **La Compagnie d'assurance Belair inc.** Vous pouvez communiquer avec l'assureur au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis ou au 905 403-3338 à frais virés de partout ailleurs, ou visiter le site [cibc.client.insure/fr](https://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html). Les différentes cartes auront des couvertures différentes. Pour en savoir plus sur les couvertures incluses avec une carte en particulier et pour obtenir des renseignements importants sur les critères d'admissibilité, les garanties, les restrictions, les limites et les exclusions, visitez la page <https://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html> et consultez les certificats d'assurance inclus dans la trousse de votre carte. Certaines couvertures d'assurance nécessitent que les achats, les locations de voiture, les billets d'un transporteur public, les frais d'hébergement et autres frais de voyage soient portés à la carte, ou qu'ils soient à des fins professionnelles, pour que l'assurance soit en vigueur. D'autres conditions peuvent également s'appliquer. **L'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location** est disponible pour des périodes de location allant jusqu'à 48 jours pour des véhicules de location dont le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) est de 85 000 \$ CA ou moins, et qui ne sont pas autrement exclus de la couverture. Pour activer la couverture, vous devez porter le coût total de la location à votre carte et refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. L'Assurance collision/dommages pour véhicules de location prévoit une couverture jusqu'à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, telle que définie dans votre certificat d'assurance. Veuillez noter que certaines agences de location peuvent évaluer les dommages à un montant plus élevé que la valeur au jour du sinistre du véhicule de location et que vous pourriez être responsable de verser la différence à l'agence de location. Avant de refuser la garantie EDC ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location, vous devriez lire attentivement le contrat de location, le certificat d'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location incluse dans la trousse de votre carte et l'attestation de toute autre assurance que vous pourriez détenir, et en comparer les modalités afin de déterminer celle qui répond le mieux à vos besoins. L'Assurance annulation et interruption de voyage peut ne pas couvrir certaines affections médicales qui ne sont pas stabilisées avant votre voyage. Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement ou de protection doivent être utilisées avant que l'assurance puisse s'appliquer.
- ² Les clients du Programme de primes CIBC peuvent « transférer », c'est-à-dire déplacer, les points Aventura accumulés dans les comptes de carte de crédit Aventura admissibles dont ils sont le titulaire de carte principal ou le responsable des primes. Les transferts de points entre cartes de crédit Aventura peuvent être faits sur le site [primescibc.com](https://www.primescibc.com) ou par l'intermédiaire du Centre de primes CIBC au 1 888 232-5656. Les usagers autorisés et les délégués ne peuvent pas transférer de points, mais ils pourront voir dans leur historique du compte les transferts de points effectués par le titulaire de carte principal. Le nombre de points indiqué doit être positif et se situer entre le nombre minimal de 1 et le nombre maximal correspondant au total des points disponibles dans le compte au moment du transfert de points. Les comptes de carte de crédit entre lesquels vous voulez transférer des points doivent être en règle.
- ³ Pour en savoir plus, consultez les prix maximums des billets et le Tableau des primes aériennes Aventura sur le site [primescibc.com](https://www.primescibc.com). Il est possible que certains transporteurs imposent des frais, des restrictions ou d'autres conditions relativement aux voyages aériens. Les points Aventura non échangés seront annulés 60 jours après que vous aurez volontairement fermé votre compte de carte de crédit Aventura ou dans les 12 mois suivant le décès du titulaire de carte principal.
- ⁴ Seul le titulaire de carte principal peut effectuer un échange « Paiement avec des points » ou « Produit financier avec des points ». Les usagers autorisés et les délégués ne sont pas admissibles. Les primes obtenues à la suite d'un échange ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire. Le nombre de points à échanger doit être égal ou inférieur au solde de points disponible du titulaire de carte. La Banque CIBC détermine le ratio de conversion des points en dollars, qui peut être modifié en tout temps, sans préavis. L'utilisation de l'échange Paiement avec des points figurera sur le relevé de carte de crédit dans un délai de deux jours ouvrables. Vous trouverez d'autres renseignements sur l'utilisation de points pour rembourser le capital impayé et pour d'autres produits financiers CIBC, notamment des comptes d'épargne enregistrés et des comptes Pro-Investisseurs, sur le site <https://www.cibc.com/fr/personal-banking/ways-to-bank/ways-to-pay/payment-with-points.html>.
- ⁵ Les achats réglés avec la carte, moins les retours, donnent droit aux points Aventura. Les avances en espèces, les virements de solde, les Chèques Pratiques CIBC, les intérêts, les frais, les paiements et les échanges de points ne donnent pas droit aux points Aventura. Les primes Aventura et les modalités du programme peuvent changer sans préavis. Des taxes, frais et suppléments peuvent s'appliquer aux primes. Les points Aventura obtenus sur des achats faits pendant la période couverte par un relevé mensuel peuvent ne pas être portés à votre carte si celle-ci n'est pas en règle à un moment donné durant cette période.

- ⁶ Obtenez 2 points Aventura sur chaque dollar d'achat de voyage (déduction faite et/ou à l'exclusion des retours) effectué par l'intermédiaire du Centre de primes CIBC, à l'exclusion des taxes, des assurances, des frais de service ou d'autres frais semblables. Aucun point Aventura n'est attribué dans le cas de voyages obtenus au moyen d'un échange de points Aventura.
- ⁷ Obtenez 1,5 point Aventura sur chaque dollar d'achat (déduction faite et/ou à l'exclusion des retours) effectué auprès des marchands classés dans les catégories suivantes par le réseau de cartes de crédit : stations-service ou distributeurs automatiques d'essence, recharge pour véhicules électriques avec le code de catégories de marchands CCM 5552, transporteurs aériens, hôtels, agences de location de voitures, croisiéristes, agences de voyages ou voyagistes, services de nolisément d'autocars ou autocaristes, sociétés de transport de banlieue ou de transport régional pour passagers, traversiers, services de transport régional par voie navigable, compagnies ferroviaires, limousines ou taxis et certains autres services de transport (tels que le stationnement, les péages et la location de camions). Cette offre de 1,5 point boni Aventura n'est valide que pour la première tranche de 80 000 \$ d'achats annuels nets portés à votre compte (ce qui signifie tous les achats par carte effectués par tous les titulaires auprès de n'importe quelle catégorie de marchands); au-delà de ce montant, les achats nets par carte donneront droit à des points Aventura au taux de remise ordinaire. La limite annuelle de 80 000 \$ sera remise à zéro le jour suivant l'impression du relevé de décembre. Les modalités, les conditions et les catégories de marchands admissibles peuvent changer en tout temps, sans préavis.
- ⁸ Les points Aventura peuvent être échangés jusqu'à concurrence de 100 % du coût du billet d'avion, des taxes et autres frais applicables au billet d'avion acheté auprès du Centre de primes CIBC. Un prix maximum de billet (avant les taxes et autres frais) est applicable à chaque destination; tout excédent ainsi que les taxes et autres frais doivent être imputés à la carte ou réglés avec des points Aventura. Les billets d'avion ne sont pas remboursables. Le présent tableau peut être modifié en tout temps, sans préavis. Pour en savoir plus, consultez les modalités du programme de primes Aventura sur le site primescibc.com. Certaines taxes et certains frais peuvent être exigés lors de voyages et ne peuvent être réglés à l'avance; pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le Centre de primes CIBC.
- ⁹ Pour obtenir une Prime aérienne à l'aide du Tableau des Primes aériennes Aventura, vous devez échanger au moins 80 % du nombre total des Points Aventura que requiert son achat. Si vous n'avez pas suffisamment de Points Aventura pour obtenir une Prime aérienne en entier (mais que vous avez au moins 80 % du nombre requis de Points Aventura), vous pouvez demander au Centre de porter à votre Carte un montant pour couvrir le déficit de Points, avant les Taxes et autres frais. Pour un vol en classe affaires, vous pouvez demander au Centre de porter un montant à votre Carte pour couvrir le déficit des Points pour un billet en classe économique dans le même segment de vol que le billet en classe affaires que vous voulez, avant les Taxes et autres frais. Si le Centre porte un montant à votre Carte pour couvrir le déficit de Points d'une Prime aérienne et que l'on vous informe que la prime Voyage Aventura est remboursable, alors, dans l'éventualité d'un remboursement, le montant précédemment porté à votre Carte ne sera pas remboursé sur votre Compte de carte de crédit et vous recevrez en échange des Points Aventura correspondant au déficit de Points.
- ¹⁰ Le nombre de points à échanger doit être égal ou inférieur au solde de points Aventura disponible du titulaire de carte. La Banque CIBC détermine le ratio de conversion des points Aventura en dollars, qui peut être modifié en tout temps, sans préavis. Les échanges « Magasinage avec des points » ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent effectuer un échange « Magasinage avec des points ». Les usagers autorisés et les délégués ne sont pas admissibles. Les échanges « Magasinage avec des points » sont admissibles uniquement pour les opérations autorisées qui ne sont pas portées au compte de carte de crédit. L'échange de vos points Aventura sera traité comme un paiement porté à votre compte, et non comme un crédit. Pour en savoir plus sur la façon dont les paiements sont appliqués à votre compte, consultez l'Entente avec le titulaire de carte.
- ¹¹ Il est possible d'utiliser les points seulement pour rembourser par anticipation le capital impayé. Le paiement anticipé ne peut être supérieur au privilège de paiement anticipé annuel. Vous trouverez ce montant dans vos documents de prêt hypothécaire ou à la rubrique « Renseignements sur le prêt hypothécaire » dans la section Mes comptes de CIBC en direct. Un paiement anticipé peut seulement être effectué à une date de versement hypothécaire habituelle. Vous devez présenter cette demande au moins 5 jours ouvrables avant la date de paiement habituelle à laquelle vous souhaitez que le paiement anticipé soit appliqué. Le paiement anticipé figurera dans les services bancaires en ligne dans les 5 jours ouvrables après la date de paiement habituelle à laquelle il a été appliqué.
- ¹² Les comptes d'épargne enregistrés admissibles à des cotisations au moyen de points Aventura sont les suivants : REER - Compte d'épargne à intérêt quotidien (CEIQ) et Compte d'épargne Avantage fiscal (CEAF) CELI. Le titulaire de carte doit s'assurer que le montant de la cotisation ne dépasse pas son plafond de cotisation prescrit par l'ARC. Les cotisations effectuées au moyen d'un échange de points doivent se faire à partir du produit Aventura existant du titulaire de carte vers son CEIQ ou CEAF. L'imputation des points Aventura échangés contre des cotisations à des CEIQ ou à des CEAF peut prendre jusqu'à 5 jours ouvrables.
- ¹³ Les échanges s'appliquent seulement à des comptes de prêt personnel existants. Les produits de prêt personnel admissibles doivent afficher un solde impayé. Les paiements au moyen de points Aventura portés au compte de prêt personnel du titulaire de carte figureront dans les services bancaires en ligne dans les 5 jours ouvrables suivant la date de traitement.
- ¹⁴ Les comptes Pro-Investisseurs suivants sont admissibles à un échange Produits financiers avec des points : Comptes enregistrés (REER, FERR, CELI, REEE) et comptes de placement (espèces, marge, options). Les primes au titre d'un produit financier transférées à un compte enregistré seront appliquées en tant que cotisation en espèces par le titulaire de carte. Le titulaire de carte doit s'assurer que le montant ne dépasse pas la limite de cotisation associée au compte enregistré. Les titulaires de carte peuvent

- communiquer avec Pro-Investisseurs CIBC au [1 800 567-3343](tel:18005673343) afin d'appliquer une prime au titre d'un produit financier à leur compte Pro-Investisseurs CIBC actuel ou encore pour ouvrir un compte Pro-Investisseurs CIBC et ensuite prendre des dispositions en vue d'obtenir une prime au titre d'un produit financier. L'imputation du crédit en espèces porté au compte Pro-Investisseurs CIBC du titulaire de carte peut prendre plus de 5 jours ouvrables. Un crédit en espèces reçu en lien avec une prime au titre d'un produit financier peut servir à acheter tout produit de placement (actions, fonds communs de placement, CPG, métaux précieux, etc.).
- ¹⁵ La Banque CIBC n'est ni un fournisseur de voyages ni une agence de voyages. Les fournisseurs de services externes indépendants peuvent offrir des fournitures et des services dans le contexte du Programme, y compris le Centre et le site Web. Le site Web cibcbyexpedia.com/fr est exploité par Expedia, Inc. Tous les services voyages sont fournis par Expedia, Inc., Tour East Holidays (Canada) Inc. (à titre de fournisseur de services de traitement des billets d'avion pour Expedia, Inc.) ou le Groupe de Voyages Merit, qui sont des agences de voyages indépendantes. Numéros d'enregistrement du Groupe de Voyages Merit : ON-4499356 | BC-34799 | QC-703563.
- ¹⁶ Les rabais prennent la forme de crédits inscrits aux prochains relevés de compte. Ce service est offert par Visa Canada. Des modalités s'appliquent.
- ¹⁷ Les rabais s'appliquent uniquement aux frais de durée et de kilométrage et sont établis par l'agence de location participante. Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/francais.
- ¹⁸ Vous économiserez trois cents (0,03 \$) par litre au moment de votre achat si vous présentez votre carte ou votre application Récompenses Journée et que vous utilisez votre carte CIBC liée pour payer. Rabais offert dans les établissements participants, quel que soit le type d'essence ou de diesel, jusqu'à concurrence de 100 litres par opération. Pour obtenir le rabais, vous devez être inscrit à Services bancaires CIBC en direct^{MD} ou dans l'application Services bancaires mobiles CIBC^{MD} et l'utiliser pour lier votre ou vos cartes CIBC admissibles à Récompenses Journée. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que nous lions vos cartes. Pour participer à cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit admissible CIBC émise par la Banque CIBC. Toutes les cartes Simplii sont exclues. Pour connaître toutes les modalités du programme, consultez le site cibc.com/journee-fr. Lorsque votre compte Récompenses Journée atteint trois cents (300) points Journée, vous économiserez automatiquement sept cents (0,07 \$) supplémentaires par litre sur votre prochain achat d'essence effectué dans les 60 jours, jusqu'à concurrence de 100 litres, si vous glissez votre carte Journée physique à la pompe. Si vous commencez par entrer le numéro de téléphone à 10 chiffres associé à votre compte Journée à la pompe, vous aurez la possibilité d'économiser sept cents (0,07 \$) par litre sur votre prochain achat d'essence effectué dans les 60 jours, jusqu'à concurrence de 100 litres. Dans votre application, cette option est activée par défaut. Une fois les 300 points atteints, votre solde sera remis à zéro et vous recommencerez l'accumulation des 300 points vers votre prochain rabais de sept cents (0,07 \$) sur l'essence. Pour obtenir plus de précisions, consultez le site <https://journee.ca/fr-CA/terms-and-conditions>.
- ¹⁹ Les établissements participants comprennent certaines stations-service des marques **Pioneer, Fas Gas, Ultramar** et **Chevron** au Canada. Pour obtenir la liste complète des stations-service participantes, visitez le site journee.ca/fr-CA/destinations.
- ²⁰ Les opérations doivent être passées à votre compte avant qu'une alerte de dépenses se déclenche. Il peut s'écouler jusqu'à 24 heures avant qu'une alerte soit donnée lorsqu'une opération susceptible de la déclencher est passée au compte.
- ²¹ Les avances en espèces ne donnent pas droit à des points Aventura. L'intérêt sur les avances en espèces court à compter de la date où elles sont retirées de votre compte de carte de crédit; les avances en espèces sont accordées sous réserve de votre crédit disponible et des fonds disponibles.
- ²² Tous les Titulaires de carte principaux et Usagers autorisés peuvent choisir un NIP par l'entremise de Services bancaires mobiles CIBC ou Services bancaires CIBC en direct. Un NIP est requis pour les opérations au guichet automatique et certains achats en magasin.
- ²³ Le titulaire de carte principal peut fixer et modifier les limites de dépenses des usagers autorisés du compte de carte de crédit en communiquant avec la Banque CIBC. La Banque CIBC se réserve le droit de modifier les limites de dépenses en tout temps par suite d'une diminution de la limite de crédit ou de la limite de retrait en espèces de la carte. Les limites de dépenses des usagers autorisés sont sous réserve de la limite de crédit et de la limite de retrait en espèces globales du compte de carte de crédit; les fonds auxquels a accès un usager autorisé peuvent donc être inférieurs à la limite de dépenses fixée. La limite de dépenses des usagers autorisés est remise à zéro chaque mois, ou plus tôt si le titulaire de carte principal le demande ou si l'usager autorisé effectue un paiement au compte de carte de crédit. Par « espèces », on entend les avances en espèces, les Chèques Pratiques CIBC et les virements de solde.
- ²⁴ Vous pouvez commander des Chèques Pratiques CIBC en appelant Services de cartes CIBC. Les Chèques Pratiques CIBC sont offerts sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles et portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte de crédit. Les Chèques Pratiques CIBC ne permettent pas d'obtenir des points Aventura.
- ²⁵ Sous réserve des limites des opérations établies par les marchands.
- ²⁶ L'Assurance voyage CIBC est établie par des compagnies membres de Co-operators et est administrée par Coordinateurs en assurance voyage TIC Itée. Aucune prestation d'assurance ne sera versée pour couvrir des frais liés à un état de santé préexistant, à moins que vous ayez demandé une protection des états de santé préexistants et y soyez admissible, et que vous ayez reçu une garantie de protection de l'assureur. Un résumé détaillé des modalités, conditions, restrictions, exclusions et autres dispositions figure dans le certificat d'assurance que vous avez reçu au moment de la souscription.

Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de ses entités affiliées.

* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

L'indicateur d'opération sans contact est une marque déposée d'EMVCo LLC.

Apple Pay^{MD}, iPhone^{MD}, iPad^{MD}, Apple Watch^{MD} et le logo Apple sont des marques de commerce d'Apple inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Google Pay^{MC} et Android^{MC} sont des marques de commerce de Google Inc.

Samsung^{MD} et Samsung Pay^{MD} sont des marques déposées de Samsung Electronics Co., Ltd.

+ L'icône Cliquer pour payer est une marque de commerce d'EMVCo LLC; son utilisation nécessite une autorisation.

Interac^{MD} est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée sous licence.

^{MC} Toutes les marques de commerce de Récompenses JOURNIE, Pioneer et Fas Gas sont la propriété de Corporation Parkland.

^{MD} Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc., utilisée sous licence.

© 2022 Chevron Canada Limited. Tous droits réservés. CHEVRON et TECHRON sont des marques déposées de Chevron Intellectual Property LLC.

^{MD} Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de leur titulaire de marque respectif.

Coordonnées importantes

Centre de primes CIBC primescibc.com
Au Canada et aux États-Unis [1 888 232-5656](tel:18882325656)
Ailleurs dans le monde [905 696-4907](tel:9056964907)

Services de cartes de crédit CIBC

Pour connaître les heures d'ouverture en vigueur,
visitez le site cibc.com/francais
Au Canada et aux États-Unis [1 800 465-4653](tel:18004654653)
Ailleurs dans le monde [514 861-4653](tel:5148614653)



Appareil de télécommunications pour malentendants

(ATME) (en Amérique du Nord) [1 877 331-3338](tel:18773313338)

Remplacement de carte CIBC perdue ou volée

Soumettez une demande par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC
en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC, ou appelez :
Au Canada et aux États-Unis [1 800 663-4575](tel:18006634575)
Ailleurs dans le monde [514 861-9898](tel:5148619898)

Assistance en cas d'urgence

Au Canada et aux États-Unis [1 800 814-7442](tel:18008147442)
Ailleurs dans le monde [416 784-5357](tel:4167845357)

Remplacement de carte Visa perdue ou volée et assistance en cas d'urgence

(disponible à l'extérieur du Canada)
États-Unis [1 800 VISA-911](tel:1800VISA911)
Ailleurs dans le monde [410 581-9994](tel:4105819994)

Renseignements sur les assurances

Assurance accident à bord d'un transporteur public¹

Assurance collision/dommages pour les véhicules de location¹

Assurance annulation et interruption de voyage¹

Assurance retard de vol et assurance bagages¹

Assurance-achats et garantie prolongée¹

Au Canada et aux États-Unis **1 866 363-3338**

Ailleurs dans le monde (à frais virés) **905 403-3338**

Sites Web importants

Banque CIBC **cibc.com/francais**

Centre de primes CIBC **primescibc.com**

Limites de dépenses des

usagers autorisés **cibc.com/limitesdedepenses**

Technologie à puce CIBC **cibc.com/carteapuce**

Tirez le maximum de votre
carte Aventura CIBC Visa pour PME

Visitez le site primescibc.com
dès aujourd'hui

Téléchargez l'application Services bancaires
mobiles CIBC dès aujourd'hui.

